

qu'une semblable mesure mettait son pouvoir à la merci des prêtres et son royaume en péril. François II céda aux instances des princes lorrains, et rendit le fameux édit de Romorantin, qui attribue la connaissance du crime d'hérésie aux évêques, et ordonnait que ceux qui affichaient l'hérésie dans leurs discours, qui tenaient des assemblées illicites, qui faisaient des livres en faveur des nouvelles doctrines, qui les imprimaient ou qui les vendraient, seraient jugés sans appel par les inquisiteurs, et punis comme criminels de lèse-majesté divine et humaine. Cette nouvelle inquisition, établie sur les bases de celle qu'avait autrefois instituée l'exécrable saint Dominique, souleva les huguenots sur tous les points de la France, et les détermina à s'assembler en armes pour délibérer sur les moyens de résister à la persécution.

Dans cette occurrence, François II céda aux conseils de sa mère, qui songeait toujours à renverser les Guises, et convoqua à Fontainebleau une assemblée des notables pour prendre leur avis, afin de prévenir les troubles qui menaçaient de bouleverser le royaume.

L'amiral de Coligny, qui professait lui-même les doctrines de Calvin, osa demander qu'on suspendît la rigueur des ordonnances contre les religionnaires, qu'on leur permit de s'assembler et d'élever des temples; et par ses énergiques représentations il obtint qu'on n'inquiéterait personne pour le seul fait de religion jusqu'à ce qu'un concile national en eût décidé autrement. En conséquence, les états généraux furent convoqués à Orléans, sous prétexte de consulter la nation sur des intérêts si graves, et en réalité pour fournir aux Guises le moyen d'exécuter une nouvelle perfidie.

La plupart des princes réformés ne s'étant pas présentés à l'assemblée de Fontainebleau, il fut décidé entre le roi, la jeune Marie Stuart et ses oncles, qu'on leur intimerait l'ordre de se rendre aux états d'Orléans, et que là on les arrêterait tous ensemble. Cette résolution prise, François II se dirigea sur cette ville, où il fit son entrée avec un appareil formidable; et de là il écrivit aux princes de Bourbon de venir le trouver, engageant sa parole royale qu'ils ne courraient aucun danger pour leur liberté ni pour leur vie. Antoine de Bourbon et Henri de Condé obéirent, et furent arrêtés en mettant le pied à Fontainebleau; immédiatement après on instruisit leur procès, et le prince de Condé fut condamné à mort.

Ce n'était pas encore tout ce que désiraient les Guises; le roi de Navarre était un obstacle à leur ambition; et n'ayant pu obtenir une condamnation contre lui, ils s'étaient décidés à le faire assassiner par François II lui-même. L'historien de Thou affirme que le monarque avait consenti à poignarder le prince pendant son sommeil; mais qu'au moment d'accomplir ce crime, sa pusillanimité reprit le dessus et qu'il refusa de tuer son cousin, ce qui fit dire au duc de Guise: « Oh! le roi lâche et poltron que nous avons! » Nous devons avancer que si François II trompa les espérances des oncles de sa femme en reculant devant un assassinat, c'est que sa maladie lui avait enlevé toute énergie, au point qu'il fuyait même le spectacle des supplices, chose qu'il avait fort goûtée précédemment.

Arriva enfin le jour de l'exécution du prince de Condé, qui était fixée au 26 novembre, jour si impatiemment attendu



par les princes lorrains; rien ne paraissait devoir retarder leur triomphe; François II lui-même était sorti d'Orléans le matin dans son carrosse pour se soustraire aux lamentations de la princesse Éléonore de Condé, qui déjà était venue se jeter à ses pieds pour obtenir la grâce de son mari. Mais deux heures avant l'exécution, le roi se sentant plus mal qu'à l'ordinaire, se fit ramener au château, et donna l'ordre de surseoir au supplice du prince de Condé. Dix jours après, François II expirait. Cet événement jeta la cour dans une telle consternation, que ni Catherine de Médicis, ni Marie Stuart, ni ses oncles, ni aucun prince de sa famille ne songèrent à lui rendre les derniers devoirs; et le corps du roi de France fut porté à Saint-Denis, suivi seulement de deux gentilshommes qui avaient été ses gouverneurs, et de l'évêque de Senlis, qui était aveugle.

Quelques historiens prétendent que François II mourut empoisonné par son valet de chambre, qui avait frotté sa coiffe de nuit avec un poison très-actif à l'endroit qui correspondait à une fistule qu'il avait à l'oreille, et que Catherine de Médicis avait elle-même participé à ce crime, pour placer la couronne sur la tête du second de ses fils, qui atteignait à peine sa onzième année. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle seule devait profiter d'un événement qui lui rendait toute son influence dans l'état, détruisait la fortune des Guises, et enlevait aux princes huguenots tout prétexte de guerres; c'est qu'en outre elle ne se montra nullement affectée de la perte de son fils, et s'occupa simplement de prendre ses mesures pour que le pouvoir ne lui fût pas contesté. Elle envoya au parlement une lettre du nouveau roi Charles IX,

qui priait sa mère de prendre l'administration des affaires du royaume; et le parlement répondit qu'il remerciait Dieu de la sage résolution qu'il avait inspirée au souverain. Néanmoins, elle n'osa pas exercer trop ouvertement l'autorité souveraine; et sentant qu'elle avait besoin de s'appuyer sur les huguenots, elle nomma le roi de Navarre lieutenant général du royaume, mit le prince de Condé, son frère, en liberté, et le fit déclarer innocent par les mêmes juges qui avaient reconnu sa culpabilité et l'avaient condamné à mort. Elle rétablit dans leurs charges et dignités ceux qui avaient été disgraciés sous le règne précédent, particulièrement l'amiral Coligny, Dandelot, le cardinal Odet de Châtillon, qui penchait pour la réforme, ainsi que ses neveux; enfin elle parvint à faire entrer dans sa cause tous les chefs du parti huguenot, en leur promettant de ne plus persécuter leurs coréligionnaires.

Ceux-ci voulurent profiter de ce retour de la fortune pour avoir la majorité dans les états, et demandèrent que les députés fussent renvoyés vers leurs mandataires pour être soumis à une nouvelle élection, attendu qu'ils avaient été délégués à François II et non à Charles IX. Comme cette mesure ne faisait nullement le compte de la reine, elle fit décider que les députés continueraient d'agir en vertu de leur commission, par la raison que l'autorité royale passait sans interruption du roi défunt à son successeur, et que ceux qui avaient été choisis pour conférer avec François II étaient aptes à siéger sous le règne de Charles IX. Les états reprirent donc leurs travaux, et votèrent par acclamations tous les impôts qu'on leur demanda.



Quant aux Guises, ils se trouvèrent forcés de soutenir le parti de la reine mère pour éviter que la régence tombât entre les mains des princes du sang, et furent même contraints de renvoyer en Écosse Marie Stuart, leur nièce, pour obéir à Catherine de Médicis, qui craignait que la reine ne prît sur le jeune roi, son beau-frère, le même empire qu'elle avait exercé sur François II. Le cardinal de Lorraine et le duc de Guise jugeant alors qu'ils ne pouvaient plus compter sur la cour, quittèrent précipitamment Orléans; le cardinal se retira dans son abbaye de Noirmoutiers, et son frère se rendit à Paris, où ses nombreux agents entretenaient l'exaltation des catholiques contre les luthériens.

Demeurée seule aux états, avec le roi de Navarre et son frère le prince de Condé, la reine mère n'eut pas beaucoup à faire pour se rendre maîtresse des délibérations de l'assemblée; et en cela elle se trouva parfaitement secondée par ses demoiselles d'honneur, qu'elle nommait son escadron volant ou l'escadron de Vénus. Pour être dans le secret des rêves ambitieux de Louis de Condé, elle se fit l'entremetteuse du prince et de la belle Isabeau de la Tour, et poussa la complaisance envers sa fille d'honneur jusqu'à permettre qu'elle accouchât dans sa garde-robe. Quant au roi de Navarre, il ne put résister aux séductions de mademoiselle de Rouhet, qui, chaque matin, en sortant de ses bras, venait rendre compte à Catherine de Médicis des confidences qu'elle avait reçues dans la nuit. Ces perfides et charmantes auxiliaires de la reine mère ne purent cependant entamer le cœur du connétable de Montmorency, vieillard glacé par l'âge, fanatisé par les prêtres, et qui n'aspirait qu'à ressaisir l'an-

cienne autorité qu'il avait exercée sous le cruel Henri II.

Catherine voyant que ni les ruses féminines ni les charmes de ses filles d'honneur ne viendraient à bout de cette nature intraitable, se décida à l'éloigner de la cour, et lui signifia qu'elle aurait pour agréable qu'il résignât ses charges et se retirât dans ses terres. Le connétable reçut cet ordre avec hauteur, reprocha à la reine son affection pour les luthériens, et la quitta en lui faisant des menaces grossières. Puis il se rendit auprès du duc de Guise, et forma avec lui et le maréchal Saint-André ce fameux triumvirat qui, sous prétexte de détruire l'hérésie, voulait assujettir le royaume.

Ces trois ambitieux publièrent des manifestes contre les huguenots, accusèrent la reine mère de leur livrer le gouvernement du royaume, et appelèrent aux armes tous les bons catholiques. De leur côté, les réformés armèrent pour être prêts à repousser leurs ennemis; et la France fut à la veille d'une guerre civile, qui menaçait d'être plus terrible qu'aucune de celles qui avaient ensanglanté le pays. Dans ce conflit, Catherine de Médicis fit preuve d'une habileté extraordinaire, et se posa comme médiatrice entre les deux partis. Elle suspendit les délibérations des états généraux, partit pour Saint-Germain avec toute la cour, et convoqua en assemblée générale, à Poissy, les principaux ministres protestants et les évêques catholiques, pour avoir à s'entendre sur toutes les questions religieuses qui servaient de prétexte aux auteurs de troubles.

Charles IX et sa mère présidèrent cette singulière assemblée, où se trouvaient six cardinaux, quarante évêques, un grand nombre de docteurs en théologie, les légats du pape



Paul IV, le général des jésuites Laynez, vingt-deux députés des Églises réformées et douze ministres huguenots, parmi lesquels on remarquait le célèbre Théodore de Bèze. Les conférences qui eurent lieu, appelées le colloque de Poissy, se passèrent en scandaleuses querelles, qui augmentèrent le mal, rendirent les haines plus violentes, et firent éclater la guerre dans toutes les provinces. Quatorze armées, toutes opposées les unes aux autres, se réunirent sous les bannières des catholiques et des réformés, et s'entre-détruisirent aux cris de : « Vive la messe ! vive Calvin ! »

Et ce qu'il y avait de plus atroce dans ces luttes, c'est que le père se battait contre le fils, le frère contre le frère; c'est que les femmes et les vieillards, renfermés dans le sein des villes, n'osaient pas même élever leurs mains au ciel pour demander la victoire, car de quelque parti qu'elle se tournât, ils savaient qu'ils auraient à pleurer sur les victimes. Ici un fanatique se présentait devant son père, la tête de son frère à la main; là une femme se tordait dans son désespoir sur le corps de son époux égorgé par son fils; plus loin, de malheureuses mères fuyaient de leurs demeures, emportant leurs enfants pour les soustraire à la rage sanguinaire de leurs maris nouvellement convertis au catholicisme. Les vainqueurs eux-mêmes n'étaient pas à l'abri du danger; et souvent le poignard et le poison faisaient justice des meurtres qu'ils avaient commis à la guerre. Il n'existait plus de liens d'affection ni de parenté; et il semblait que les Français eussent été transformés en bêtes farouches, tant ils étaient acharnés les uns contre les autres, réduisant les villes en cendres, dévastant les champs, livrant les provinces à la

désolation, au pillage, à l'incendie, au viol, au meurtre et à tous les attentats d'une soldatesque effrénée, et tout cela pour servir les projets de la détestable ambition des princes de Bourbon, de Lorraine et de la reine Catherine de Médicis.

François de Guise, qui avait été déclaré chef des catholiques après le massacre de Vassy, parvint enfin à s'emparer par trahison du roi de Navarre et de Charles IX, qu'il conduisit triomphalement dans la capitale, où l'attendaient le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André.

Dès lors les triumvirs furent maîtres de l'état, et purent à leur aise commander dans les provinces et lever des armées pour combattre les huguenots, qui avaient à leur tête Condé, l'amiral de Coligny, ses deux frères, Dandelot et le cardinal de Châtillon, qui s'étaient emparés de Rouen et d'Orléans, dont ils avaient fait le boulevard de leur parti.

Le duc de Guise ouvrit la campagne en marchant sur Rouen, qu'il prit d'assaut après un combat terrible, où fut tué Antoine de Bourbon, roi de Navarre, renégat sans fiel et sans cœur, ainsi que le nommaient les bourgeois de Paris, qui avait consenti à porter les armes contre son frère pour obtenir sa liberté; ensuite le duc poursuivit les huguenots jusque sous les murs de Dreux, où il leur livra une grande bataille, dans laquelle les catholiques perdirent le maréchal de Saint-André, qui fut tué, et le connétable de Montmorency, qui fut fait prisonnier. Les réformés eurent à déplorer également bon nombre des leurs, tués sur la place ou tombés au pouvoir de leurs ennemis, et parmi ces derniers le prince de Condé. A la suite de cette mémorable affaire, François de Guise, pour la troisième fois, fut nommé lieutenant gé-



néral du royaume, et le cardinal de Lorraine revint à la cour plus puissant que jamais.

Catherine, redoutant de voir l'autorité suprême passer aux mains des princes lorrains, comme cela avait eu lieu sous François II, résolut d'en finir avec François de Guise; et deux mois après elle le fit assassiner dans son camp par un gentilhomme huguenot, nommé Poltrot de Meray. Comme la reine avait eu soin de choisir un calviniste pour accomplir ce meurtre, les catholiques rejetèrent sur l'amiral Coligny tout l'odieux de ce crime, ce qui redoubla la fureur des deux partis. Quant à Catherine, après l'assassinat du chef des catholiques, elle se hâta de faire des ouvertures aux huguenots, qui devenaient chaque jour plus redoutables par suite de leurs alliances avec la reine Élisabeth d'Angleterre. Elle leur proposa une paix qu'ils acceptèrent fort imprudemment, et qui eut pour résultat la défection de leurs alliés, qui n'avaient embrassé la défense de la cause du prince de Condé que pour soutenir le protestantisme; et qui se retirèrent dès qu'ils virent les principaux chefs huguenots ralliés aux catholiques. Ensuite la reine mère prit ses mesures pour n'avoir pas à partager le pouvoir; et au mépris des lois et de tous les usages du royaume; sous prétexte des malheurs du temps, elle força le parlement à déclarer Charles IX majeur, quoiqu'il eût à peine atteint sa treizième année; puis, le lendemain de l'entérinement de l'édit de majorité, elle conduisit le jeune monarque au parlement, et lui fit déclarer qu'il l'investissait de l'administration civile et militaire de ses états.

Souveraine absolue du beau royaume de France, la reine

Catherine de Médicis ne s'occupa plus que des moyens de conserver son empire sur ses fils, et chercha à les énerver par les débauches. Elle vint habiter le Louvre avec les filles d'honneur, et fit succéder les festins aux nuits de bal, les chasses aux orgies, de manière à ce que le roi Charles IX et ses frères grandissent dans l'ignorance et fussent tout à fait incapables de prendre part aux affaires du royaume. Il résulta de cette éducation que toutes les facultés de l'homme s'éteignirent en eux, et que Charles IX, parvenu à l'âge de quinze ans, ressembla à un jeune tigre altéré de sang et de luxure. Sa mère le jugea digne alors de recevoir la confiance des complots formés contre les protestants, et l'emmena avec elle à Bayonne pour se concerter avec la reine d'Espagne, sa sœur, femme de Philippe II, et le sanguinaire duc d'Albe, sur l'opportunité de l'exécution des massacres qui avaient été résolus pour le salut de la royauté et du pontificat.

Les préparatifs du voyage furent faits au milieu d'un enchaînement de fêtes et de plaisirs, que l'espérance d'une paix durable semblait autoriser; les faveurs de la cour furent surtout prodiguées aux huguenots, qu'on voulait tromper. Ceux-ci suivirent Catherine de Médicis et son fils à Bayonne, où les tournois, les danses, les carrousels, servirent à cacher à leurs yeux les desseins ténébreux de Charles IX et de sa mère. Néanmoins, après l'entrevue de Bayonne, le roi faillit se trahir par son impatience à rétablir le culte catholique dans la ville de Nérac, une des résidences de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et par les menaces qu'il proférait contre les calvinistes, en montrant d'un air farouche les églises et les monastères renversés, les croix et les statues des saints